RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 12831
Numéro SIREN : 348 540 592
Nom ou dénomination : BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt 52884

mazars

BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT SA

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

Tél : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à directoire et conseil de surveillance – Capital de 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT

Société Anonyme au capital de 128 190 000 €
RCS PARIS 348 540 592

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 2. et 3. de l'annexe aux états financiers expose les principes, règles et méthodes comptables, notamment relatifs aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 08 juin 2021

Matthew BROWN

BILAN actif

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-		-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	195 836,49	195 836,47	0,02	0,02
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	***195 836,49***	***195 836,47***	***0,02***	***0,02***
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	13 432 016,00	-	13 432 016,00	13 432 016,00
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
TIAP	1 103 204 645,02	177 537 849,97	925 666 795,05	809 326 020,72
Autres titres immobilisés	43 809 263,62	4 803 819,63	39 005 443,99	38 787 760,50
Prêts	96,00	-	96,00	96,00
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	***1 160 446 020,64***	***182 341 669,60***	***978 104 351,04***	***861 545 893,22***
Total Actif Immobilisé (II)	***1 160 641 857,13***	***182 537 506,07***	***978 104 351,06***	***861 545 893,24***
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	10 085 621,44	1 840 069,86	8 245 551,58	11 033 287,36
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	***10 085 621,44***	***1 840 069,86***	***8 245 551,58***	***11 033 287,36***
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	80 703 170,04
dont actions propres:				
Disponibilités	83 702 136,75	-	83 702 136,75	9 103 475,76
TOTAL Disponibilités	***83 702 136,75***	-	***83 702 136,75***	***89 806 645,80***
Charges constatées d'avance	44 236,67	-	44 236,67	15 462,25
Total Actif Circulant (III)	***93 831 994,86***	***1 840 069,86***	***91 991 925,00***	***100 855 395,41***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-		-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-		-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-		-	-
Total Général (I à VI)	***1 254 473 851,99***	***184 377 575,93***	***1 070 096 276,06***	***962 401 288,65***

BILAN passif

BILAN-PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	dont versé :	128 190 000,00	119 487 472,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		233 932 479,81	162 680 531,81
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	-	-
Réserve légale		11 948 747,20	11 948 747,20
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	-	-
Autres réserves	dont reserve achat d'œuvres originales d'artistes :	351 834 188,18	318 921 256,07
TOTAL Réserves		**363 782 935,38**	**330 870 003,27**
Report à nouveau		296 216 388,98	235 948 108,37
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**36 569 618,57**	**93 181 212,72**
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***1 058 691 422,74***	***942 167 328,17***
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		**-**	**-**
Provisions pour risques		2 932 599,93	5 897 377,15
Provisions pour charges		-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***2 932 599,93***	***5 897 377,15***
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	-	-
TOTAL Dettes financières		**-**	**-**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		-	-
Dettes fiscales et sociales		-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	6 000 000,00
Autres dettes		8 471 250,69	8 336 583,33
TOTAL Dettes d'exploitation		***8 471 250,69***	***14 336 583,33***
Produits constatés d'avance		1 002,70	-
TOTAL DETTES (IV)		***8 472 253,39***	***14 336 583,33***
Ecart de conversion Passif (V)		-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***1 070 096 276,06***	***962 401 288,65***

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2020			31/12/2019
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					-	-
Production vendue biens					-	-
Production vendue services					-	-
Chiffres d'affaires nets					-	-
Production stockée					-	-
Production immobilisée					-	-
Subventions d'exploitation					-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					-	-
Autres produits					1 875,00	-
Total des produits d'exploitation (I)					***1 875,00***	-
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					-	-
Variation de stock (marchandises)					-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-	-
Autres achats et charges externes					12 781 142,79	12 410 606,70
Impôts, taxes et versements assimilés					1 142 473,88	1 829 660,90
Salaires et traitements					-	
Charges sociales					-	-
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			-	21 251,12
		Dotations aux provisions			-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				-	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				-	-
Autres charges					3 735,86	8 327,23
Total des charges d'exploitation (II)					***13 927 352,53***	***14 269 845,95***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					- 13 925 477,53	- 14 269 845,95
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					-	-
Produits financiers de participations					-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					32 823 085,19	30 465 381,37
Autres intérêts et produits assimilés					128 108,95	71 197,87
Reprises sur provisions et transferts de charges					19 631 752,91	27 766 478,62
Différences positives de change					-	11 723,62
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					16 672,10	57 588,57
Total des produits financiers (V)					***52 599 619,15***	***58 372 370,05***
Dotations financières aux amortissements et provisions					56 544 983,37	42 234 648,20
Intérêts et charges assimilées					143 291,44	171 314,90
Différences négatives de change					65 304,44	96,74
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					32 725,06	63 493,50
Total des charges financières (VI)					***56 786 304,31***	***42 469 553,34***
RÉSULTAT FINANCIER					- 4 186 685,16	15 902 816,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					- 18 112 162,69	1 632 970,76

COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	59 229 194,79	115 707 687,31
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 002 277,22	1 766 524,92
Total des produits exceptionnels (VII)	***62 231 472,01***	***117 474 212,23***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	175,12	366 717,95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 512 015,63	21 880 988,18
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	37 500,00	3 678 264,14
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***7 549 690,75***	***25 925 970,27***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**54 681 781,26**	**91 548 241,96**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***114 832 966,16***	***175 846 582,28***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***78 263 347,59***	***82 665 369,56***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***36 569 618,57***	***93 181 212,72***

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. Faits caracéristiques de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

L'épidémie de coronavirus, reconnue comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et les diverses mesures mises en place par les gouvernements et organismes de réglementation pour lutter contre sa propagation ont affecté la chaîne d'approvisionnement mondiale ainsi que la demande de biens et de services et ont de ce fait un impact important sur la croissance mondiale. Dans le même temps, les politiques budgétaires et monétaires ont été assouplies pour soutenir l'économie.

Les comptes au 31 décembre 2020 ont été préparés sur la base de la continuité d'activité sans effet de cet évènement postérieur à la date de clôture. Cette épidémie pourrait avoir des impacts plus ou moins importants sur les états financiers de l'exercice 2020. Ceux-ci dépendront notamment de la santé financière des clients avant l'épidémie et de l'efficacité des mesures de soutien gouvernemental et financier dont ils bénéficieront et de l'ampleur des dommages affectant leurs activités commerciales ou leurs effectifs.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31/12/2020 sont établis dans le respect des principes comptables et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque, elle est donc exonérée d'Impôt sur les Sociétés.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

a/ coût d'entrée
Les immobilisations incorporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).
b/ méthodes utilisées pour le calcul des amortissements
Les biens sont amortis selon la méthode linéaire sur leurs durées probables d'utilisation :
- Logiciels : 1 an

Immobilisations corporelles

a/ coût d'entrée
Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations), à leur coût de production ou à leur coût réévalué.
Le coût des immobilisations libellé en devises est converti en euros au cours du jour de l'opération.

b/ méthodes utilisées pour le calcul des amortissements
Les biens sont amortis suivant le mode linéaire ou dégressif sur leurs durées probables d'utilisation:
- Agencements et installations : 5 ou 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel de bureau : 10 ans.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations financières

TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATION

a/ Définition

Ce sont des participations pour lesquelles la société dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices présentant un caractère stratégique pour le développement des activités. Cette influence est présumée lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur à 10%.

b/ coût d'entrée

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur coût historique (valeur d'acquisition ou d'apport). Les frais accessoires d'achat sont comptabilisés en charges.

c/ comptabilisation des cessions

Pour la détermination du résultat lors des cessions il est retenu la méthode"premier entré, premier sorti".

Les frais de cession s'imputent sur le prix de vente.

La moins-value du titre cédé figure dans le compte de résultat en "charges exceptionnelles sur opérations en capital" et la

Les reprises de dépréciation des titres lors des cessions ou liquidations sont comptabilisées en produits exceptionnels sous la rubrique "reprise de dépréciation".

d/ évaluation des titres à la clôture

Les titres de participation sont évalués individuellement à leur valeur d'utilité.
Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.
Les reprises de dépréciation calculées sur le stock de titres à la clôture par rapport à la valeur d'inventaire sont enregistrées en produits financiers symétriquement aux provisions de dépréciation qui sont enregistrées en charges financières.

e/ comptabilisation des revenus

Les dividendes reçus sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont perçus.

TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

a/ Définition

Ce sont les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer le gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement.

b/ coût d'entrée

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont comptabilisés pour leur coût historique (valeur d'acquisition ou d'apport). Les frais accessoires d'achat sont comptabilisés en charges.

c/ comptabilisation des cessions

Pour la détermination de résultat lors des cessions il est retenu la méthode "premier entré, premier sorti".
Les frais de cession s'imputent sur le prix de vente.
Les reprises de dépréciation des titres lors des cessions ou liquidations sont comptabilisées en produits financiers sous la rubrique "reprise de dépréciation".

d/ évaluation des titres à la clôture

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité.
La valeur d'utilité des titres côtés est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention.
La valeur d'utilité des titres côtés est principalement déterminée par référence au cours de clôture du mois de décembre.

Les moins-values latentes sont calculées individuellement et donnent lieu à la constitution d'une dépréciation.
Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les reprises de dépréciation calculées sur le stock de titres à la clôture par rapport à la valeur d'inventaire sont enregistrées en produits financiers symétriquement aux dotations de dépréciation qui sont enregistrées en charges financières.

3. Immobilisations financières (suite)

AUTRES TITRES IMMOBILISES

a/ définition
Ce sont des actions et valeurs assimilées que la société entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

b/ coût d'entrée
Les autres titres immobilisés sont comptabilisés pour leur coût historique (valeur d'acquisition ou d'apport).
Les frais accessoires d'achat sont comptabilisés en charges.

c/ comptabilisation des cessions
Pour la détermination de résultat lors des cessions il est retenu la méthode "premier entré, premier sorti".
Les frais de cession s'imputent sur le prix de vente.
La moins-value du titre cédé figure dans le compte de résultat en "charges exceptionnelles sur opérations en capital" et la plus-value du titre cédé en "produits exceptionnels sur opérations en capital".
Les reprises de dépréciation des titres lors des cessions ou liquidations sont comptabilisées en produits financiers sous la rubrique "reprise de dépréciation".

d/ évaluation des titres à la clôture
Les autres titres immobilisés sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de réalisation.
Cette dernière est déterminée à partir de l'un des deux critères suivants :
. Méthode d'évaluation multi-critères (comme la situation nette de l'entreprise, ses perspectives économiques..)
. Les lignes de titres côtés représentant une valeur d'acquisition inférieure à dix millions d'euros sont évaluées par référence au cours de la dernière bourse du mois de décembre.
Les moins-values latentes sont calculées individuellement et donnent lieu à la constitution d'une dépréciation.
Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.
Les reprises de dépréciation calculées sur le stock de titres à la clôture par rapport à la valeur d'inventaire sont enregistrées en produits financiers symétriquement aux dotations de dépréciation qui sont enregistrées en charges financières.

e/ comptabilisation des revenus
Les dividendes reçus sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont perçus.

4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Valeurs mobilières de placement

a/ définition
Les titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance sont classés en titres de placement.
b/ coût d'entrée
Ils sont inscrits à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus.
c/ évaluation des titres à la clôture
Les parts d'OPCVM sont valorisées au cours de la dernière valeur liquidative publiée.

6. Provisions pour risques et charges

La société constitue des provisions pour risques et charges afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.
Conformément au CRC N°00-06, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

7. Enregistrement des charges et produits financiers

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constaté prorata temporis.
Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de service sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.
Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

3. Notes sur les Valeurs immobilières

Variation des participations et créances rattachées

Postes	Valeur à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur à la clôture
Filiales et Participations	13 432 016				13 432 016
Dépréciation					
Valeur nette comptable des filiales et participations	***13 432 016***				***13 432 016***
Créances rattachées sur filiales et participation					
Dépréciation					
Valeur nette comptable des créances rattachées					
TOTAL	***13 432 016***				***13 432 016***

Variation des autres immobilisations financières et autres titres immobilisés

Postes	Valeur à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur à la clôture
Autres titres immobilisés	41 952 830	4 367 676	-2 511 242		43 809 264
Dépréciation	-3 165 069	-1 652 773	14 023		-4 803 820
Valeur nette comptable des autres titres immobilisés	***38 787 761***	***2 714 903***	***-2 497 220***		***39 005 444***
Prêts	96				96
Dépréciation					
Valeur nette comptable des prêts	***96***				***96***
Autres					
Dépréciation					
Valeur nette comptable autres					
TOTAL	***38 787 761***	***2 714 903***	***-2 497 220***		***39 005 540***

Notes sur le portefeuille titre

Le montant des moins-values latentes des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et autres titres immobilisés faisant l'objet d'une provision au bilan s'élève à 182 341 669 euros.

Détail de la valeur estimative du portefeuille (TIAP-Participations-Autres) par critères d'évaluation :

Méthode de valorisation	ANNEE	PRBC	PROVISIONS	VALEUR NETTE	Fair Market Value
Au prix d'entrée	31/12/2019	580 814 263		580 814 263	580 814 263
Au prix d'entrée	31/12/2020	612 263 820		612 263 820	612 263 820
Cours de Bourse	31/12/2019	26 394 874	12 103 415	14 291 459	15 291 595
Cours de Bourse	31/12/2020	27 394 871	11 735 859	15 659 012	21 029 340
IC/autres titres Immobilisés	31/12/2019	1 393 014		1 393 014	1 393 014
IC/autres titres Immobilisés	31/12/2020	1 983 334		1 983 334	1 983 334
IC/TIAP	31/12/2019	5 266 558		5 266 558	5 266 558
IC/TIAP	31/12/2020	6 487 169		6 487 169	6 487 169
Modèle FMV	31/12/2019	387 372 126	133 591 623	253 780 503	400 911 928
Modèle FMV	31/12/2020	512 314 411	170 605 809	341 708 602	507 339 495
Parties non libérées.	31/12/2019	6 000 000		6 000 000	6 000 000
Parties non libérées.	31/12/2020				
TOTAUX	31/12/2019	1 007 240 835	145 695 038	861 545 797	**1 009 677 358**
TOTAUX	31/12/2020	1 160 443 605	182 341 669	978 101 937	1 149 103 158

BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT

Exercice 2020

Tableau des filiales et participations

Détail	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non	Montant des cautions et avals donnés par la	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours	Résultat du dernier exercice clos bénéfice+	Observations	
				Brute	Nette						Ecarts de réévaluation	Date d'arrêté des comptes
I-Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital												
A-Filiales (plus de 50% du capital détenu)												
METROPOLE CONSEIL	1 432 112	870 025	99,99	1 432 016	1 432 016					823 143		31/12/2020
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT OBLIG	12 000 000	82 353	100,00	12 000 000	12 000 000,00					219 727		31/12/2020
B- Participation (de 10 à 50% du capital détenu)												
1-Filiales :												
a/ Filiales françaises												
b/ Filiales étrangères												
2-Participations :												
a/ Participations françaises												
b/ Participations étrangères												

Exercice 2020

Variation des valeurs mobilières de placement

Euros

Postes	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	A la clôture
Valeurs mobilières de placement	80 705 298		-80 705 298		
Intérêts courus					
Dépréciation					
Valeur nette comptable	**80 705 298**		**-80 705 298**		**0**

Inventaire des valeurs mobilières (actions, obligations, OPCVM)

Euros

Postes(Inventaire VMP)	Nombre de titres	%	Valeur d'inventaire
Titres de filiales			
sous-total des titres de filiales			
Montant des titres de filiales dont la valeur d'inventaire est < 15245 Euros			
Total des titres de filiales			
Titres de participation			
Métropole Conseil	89 501	99,99	1 432 016
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT OBLIG	12 000 000	100,00	12 000 000
sous-total des titres de participation			
Montant des titres de participation dont la valeur d'inventaire est <15 245 Euros			
Total des titres de participation	**12 089 501**		**13 432 016**
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
sous-total des TIAP			
Montant des titres TIAP dont la valeur d'inventaire est <15 245 Euros			
Total des titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
sous-total autres titres immobilisés			
Montant des autres titres dont la valeur d'inventaire est <15 245 Euros			
Total des autres titres immobilisés			
Titres de placement			
sous-total titres de placement			
Montant des titres de placement dont la valeur d'inventaire est <15 245 Euros			
Total des titres de placement			
TOTAL	**12 089 501**		**13 432 016**

Exercice 2020

Variation des TIAP et créances rattachées

Euros

Postes	Valeur à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur à la clôture
Créances rattachées à des TIAP	16 735 260	14 344 329	(7 504 342)		23 575 247
Dépréciation	(1 048 071)	(395 669)	121 769		(1 321 971)
Valeur nette comptable créances rattachées	**15 687 189**	**13 948 660**	**(7 382 573)**		**22 253 276**
TIAP	935 120 729	239 993 694	(95 485 027)		1 079 629 398
Dépréciation TIAP	(141 481 897)	(53 979 079)	19 245 098		(176 215 879)
Valeur nette comptable TIAP	**793 638 832**	**186 014 615**	**(76 239 929)**		**903 413 519**
TOTAL	**809 326 021**	**199 963 276**	**(83 622 501)**		**925 666 795**

Exercice 2016

4. Informations sur le bilan

Variation des immobilisations incorporelles

Postes	Valeur à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur à la clôture
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeur assimilées					
Amortissements					
Valeur nette comptable					
Fonds commercial					
Amortissements fonds commercial					
Dépréciation					
Valeur nette comptable Fonds commercial					
Droit au bail					
Amortissements droit au bail					
Valeur nette comptable Droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Amortissements					
Valeur nette comptable autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					

Variation des immobilisations corporelles

Postes	Valeur à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur à la clôture
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Amortissements des installations					
Valeur nette comptable IGAAC					
Installations générales, agencements et aménagements divers	111 093,28				111 093,28
Amortissements	(111 093,24)				(111 093,24)
Valeur nette comptable IGAAD	**0,04**				**0,04**
Divers	95 367,27		(10 624,06)		84 743,21
Amortissements Divers	(95 367,27)		10 624,04		(84 743,23)
Valeur nette comptable divers			**(0,02)**		**(0,02)**
TOTAL	**0,04**		**(0,02)**		**0,02**

Exercice 2020

Engagements financiers

Euros

Catégorie d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Garantie bancaire	100 000					100 000	
Autres engagements donnés	70 989 338			70 989 338			
Engagements donnés	**71 089 338**			**70 989 338**		**100 000**	
Engagements réciproques							
Engagements réciproques							
Garanties BPI France	28 065 077			28 065 077			
Autres engagements reçus	275 163			275 163			
Engagements reçus	**28 340 240**			**28 340 240**			
TOTAL	**99 429 578**			**99 329 578**		**100 000**	

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		96	96	
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***96***	***96***	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts	639 511	639 511	
	Etat - divers			
Groupes et associés		9 446 110	5 051 349	4 394 761
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***10 085 621***	***5 690 860***	***4 394 761***
Charges constatées d'avance		44 237	44 237	
TOTAL DES CREANCES		***10 129 954***	***5 735 193***	***4 394 761***
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		8 471 251	8 471 251		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 003	1 003		
TOTAL DES DETTES		***8 472 253***	***8 472 253***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Exercice 2020

Charges à payer

Euros

Dettes	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 534 461
TOTAL DETTES	**7 534 461**

Produits à recevoir

Euros

Créances	Montant
Créances rattachées à des participations	
Créances rattachées à des TIAP	6 489 487
Créances rattachées à des autres titres immobilisés	1 983 334
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Immobilisations financières	**8 472 821**
Créances clients et comptes rattachés	
Autres	81 663
Créances	**81 663**
Disponibilités	
Disponibilités	
Valeurs mobilières de placement	
Valeurs mobilières de placement	
	8 554 484

Charges constatées d'avance

Nature	
Charges d'exploitation	15 651
Charges exceptionnelles	
Charges financières	
Total charges constatées d'avance	15 651

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	119 487 472	8 702 528					128 190 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	162 680 532	71 251 948					233 932 480
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	11 948 747						11 948 747
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	318 921 256	32 912 932					351 834 188
Report à nouveau	235 948 108	60 268 281					296 216 389
Résultat de l'exercice	93 181 213	36 569 619			-93 181 213		36 569 619
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***942 167 328***	***209 705 308***			***-93 181 213***		***1 058 691 423***

Composition du capital

	Nombre de titres				Valeur nominale
	à l'ouverture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions Ordinaires	7 467 967	543 908		8 011 875	16 euros
Actions à dividendes prioritaire					
Parts sociales					

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Exercice 2020

Postes concernés par les entreprises liées

(sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidé)

Euros

Postes	Montant
Immobilisations incorporelles	
- Avances et acomptes	
Immobilisations corporelles	
- Avances et acomptes	
Immobilisations financières	
- Participations	13 432 016
- Créances rattachées à des participations	
- Prêts	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
- Capital souscrit, appelé non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Disponibilités	83 702 137
Dettes	
- Autres emprunts obligataires	
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
- Emprunts et dettes financières divers	
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
- Autres dettes	4 702 643.94
Charges financières	
- Intérêts et charges assimilés	
Produits financiers	
- Produits des participations	
- Produits des créances	
- Intérêts	

Exercice 2020

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions: Montants utilisés reprise au cours de l'exercice	Virements de poste à poste	Provisions la fin de l'exercice
AD4SCREEN	29 315					29 315
AEROLIMA (JCM)						
Agro Service						
ALLEGORITHMIC (LR)	0					0
ALLEGORITHMIC (LR)	607 281		607 281			
BEAM						
CTELM	270 000					270 000
Edelweiss						
Eva holding	107 377					107 377
Fin.Investadour						
Fin.Parcours	0					0
FINANCIERE SPL (CP)	32 250					32 250
GALVANI FINANCIERE (TN)	17 295					17 295
Kseop holding	1 316 340		1 316 340			
Lowendal						
MATHEVON	159 549					159 549
Novescia						
Optinéo - Finopti						
Orlysienne de Participations						
Orlysienne de Participations						
Place St Charles						
SANTE EXPANSION II (PV)	157 525					157 525
SATECO (BP)	43 900					43 900
Selectcom						
Selectcom						
SENTRYO (PV)	214 116					214 116
SEQUOIASOFT (VB)	21 643					21 643
SOFTEAM GROUP (JCM)	2 468 206		1 078 656			1 389 550
Sogexi participations						
STBS						
STBS						
@Street Groupe	152 331					152 331
Store Novation *						
Sylvain Charlois						
Vaulx (Fin.de)	300 250					300 250
X ROM						
	5 897 377		**3 002 277**			**2 895 100**

Tableau des provisions concernant des participations garanties par BPI FRANCE

Nom de la société	Type	Montant de notre participation	Taux de couverture de la garantie BPI France	Montant maximum de la garantie BPI France	Montant de notre provision	Montant de la garantie BPI France potentielle sur la provision
ADIKTEEV	AO	256 716,27	50%	128 358,14	64 179,07	32 089,53
Apix analytics	AP	699 960,00	50%	349 980,00	524 970,00	262 485,00
BIRD OFFICE	AO	400 044,38	50%	200 022,19	200 022,19	100 011,10
BIROTA	AO	499 964,70	70%	349 975,29	374 973,53	262 481,47
Booking Parking	ORA	100 000,00	70%	70 000,00	100 000,00	70 000,00
BOUGE TA BOITE	AO	200 311,30	70%	140 217,91	150 233,48	105 163,44
BOUGE TA BOITE	OC	200 311,30	70%	140 217,91	150 233,48	105 163,44
CILIATECH	AP	168 245,00	70%	117 771,50	84 122,50	58 885,75
CITALID CYBERSECURITE	AO	300 016,00	70%	210 011,20	75 004,00	52 502,80
Clipso Finances	AO	750 000,00	70%	525 000,00	562 500,00	393 750,00
Clipso Finances	OC	750 000,00	70%	525 000,00	562 500,00	393 750,00
Cubyn	AO	499 999,50	70%	349 999,65	124 999,88	87 499,92
CUTTING EDGE	AO	187 111,68	50%	93 555,84	187 111,68	93 555,84
ELICHENS	AO	500 001,57	50%	250 000,79	125 000,39	62 500,20
Endodiag	AP	318 462,99	50%	159 231,50	79 615,75	39 807,87
FAMOCO	AP	69 973,47	50%	34 986,74	17 493,37	8 746,69
GEEV	AP	300 000,38	70%	210 000,27	75 000,10	52 500,07
GOSHABA	AO	100 000,00	50%	50 000,00	75 000,00	37 500,00
GOSHABA	AO	100 000,00	70%	70 000,00	76 125,00	53 287,50
Gutenberg Technologie	AO	1 050 033,60	70%	735 023,52	346 511,09	242 557,76
Gutenberg Technologie	AO	493 353,00	50%	246 676,50	162 806,49	81 403,25
Imactis	AP	312 500,15	50%	156 250,08	78 123,48	39 061,74
INEON BIOTECH	AO	500 000,00	70%	350 000,00	500 000,00	350 000,00
INNOV DEV.	AO	250 000,00	70%	175 000,00	125 000,00	87 500,00
LA CANOPEE	AO	22 231,44	50%	11 115,72	11 115,72	5 557,86
LA CANOPEE	OC	300 086,00	50%	150 043,00	150 043,00	75 021,50
LA SOURCE	AO	150 075,00	70%	105 052,50	75 037,50	52 526,25
Linkfluence	AO	2 042 649,84	50%	1 021 324,92	1 838 384,86	919 192,43
MIP ROBOTICS	AP	99 975,00	70%	69 982,50	99 975,00	69 982,50
MPMH	AO	300 000,00	50%	150 000,00	150 000,00	75 000,00
MPMH	AO	150 240,00	50%	75 120,00	75 120,00	37 560,00
PASSAGE ENCHANTE	AO	349 800,00	70%	244 860,00	262 350,00	183 645,00
PASSAGE ENCHANTE	OC	350 000,00	70%	245 000,00	262 500,00	183 750,00
P2M	AO	250 000,00	70%	175 000,00	250 000,00	175 000,00
P2M	OC	250 000,00	70%	175 000,00	250 000,00	175 000,00
QOWISIO	OC	99 994,25	50%	49 997,13	99 994,25	49 997,13
Realytics	AO	499 999,56	50%	249 999,78	249 999,78	124 999,89
Shareplace	AO	99 999,90	70%	69 999,93	99 999,90	69 999,93
SKOPAI	AO	99 958,00	70%	69 970,60	99 958,00	69 970,60
Syllabs	AP	199 975,70	70%	139 982,99	149 981,78	104 987,25
Ulule	AO	500 008,96	70%	350 006,27	250 004,48	175 003,14
Vocal Apps	AO	99 994,92	50%	49 997,46	99 994,92	49 997,46
TOTAUX		**14 871 993,86**		**9 039 731,80**	**9 295 984,66**	**5 669 394,28**

Tableau des cinq derniers exercices

Etabli en EUR					
Nature des indications	**31/12/2016**	**31/12/2017**	**31/12/2018**	**31/12/2019**	**31/12/2020**
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en EUR)	119 487 472	119 487 472	119 487 472	119 487 472	128 190 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	7 467 967	7 467 967	7 467 967	7 467 967	8 011 875
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximum d'actions à créer par conversion d'obligations					
Nombre maximum d'actions à créer par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	16 763 338	22 237 782	24 042 780	30 536 579	32 951 194
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	80 590 328	117 762 015	125 600 085	109 582 373	70 518 072
Impôt sur les bénéfices (Contribution additionnelle à l'IS sur les montants distribués)					
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice					
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	69 362 298	94 415 541	105 052 514	93 181 213	36 569 619
Résultat distribué					
Résultat par action (en EUR)					
Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	11	16	17	15	9
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	9	13	14	12	5
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)					

Exercice 2020

5. Autres informations

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale	Forme juridique	Au capital de EUR	Ayant son siège social à	R.C.S
BNP PARIBAS	SA	2 499 597 122 Euros	16 bd des Italiens 75 009 P	662 042 449

BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT

Société Anonyme au capital de 128 190 000 Euros
Siège Social : 1, Boulevard Haussmann – 75009 PARIS
Bureaux & correspondance : 3 rue d'Antin – 75002 PARIS
348 540 592 R.C.S. PARIS
SIRET N° 348 540 592 00022 - Code APE 6430Z

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin, à 18 heures, les actionnaires de BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT, Société Anonyme au capital de 128.190.000 euros, divisé en 8.011.875 actions de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 3 rue d'Antin à PARIS (2ème arrondissement), sur convocation faite par le Conseil d'Administration par courrier électronique adressée le 21 juin 2021 à tous les actionnaires titulaires d'actions nominatives.

Il a été dressé par les soins du Conseil d'Administration une feuille de présence, laquelle a été signée par chacun des membres de l'Assemblée présents lors de leur entrée dans la salle de réunion.

Le Commissaire aux Comptes MAZARS, convoqué par courrier électronique avec AR le 21 juin 2021, est absent, excusé.

L'Assemblée procède à la constitution de son bureau. M. Alain BREFFEIL, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée. Mme Marguerite BERARD et M. Philippe MOLAS, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs. M. Nordine BELAROUSSI est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président indique que la société ANTIN PARTICIPATION 5, actionnaire représentant une action et un droit de vote, a retourné un pouvoir désignant comme mandataire M. Philippe MOLAS. Ce pouvoir sera annexé à la feuille de présence. Par ailleurs, Mme Marguerite BERARD a tous pouvoirs pour représenter BNP PARIBAS, actionnaire détenant 8.011.874 actions et disposant d'autant de droits de vote.

Au vu de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, le Président constate que les actionnaires présents et représentés possèdent la totalité des actions émises, et qu'en conséquence l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau, à la disposition des membres de l'Assemblée :

1) - la copie des lettres de convocation adressées à chacun des actionnaires,
2) - la feuille de présence de l'Assemblée,
3) - le pouvoir de l'actionnaire représenté,
4) - les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
5) - le rapport du Conseil d'Administration à la présente Assemblée Générale Ordinaire,
6) - le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2020,
7) - le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
Approbation du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2) Affectation du résultat – Distribution de dividendes.

3) Quitus aux Administrateurs.

4) Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

5) Ratification de la nomination d'un Administrateur - Directeur Général en remplacement d'un Administrateur - Directeur Général démissionnaire.

6) Ratification de la nomination d'un Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire.

7) Ratification du transfert du siège social.

8) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce, ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai fixé par lesdites dispositions. Sur son invitation, l'Assemblée lui donne acte de sa déclaration.

Le Président donne lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos au 31 Décembre 2020, du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, du rapport spécial du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, desquels il résulte qu'au 31 décembre 2020, le total du bilan s'élevait à 1.070.096.276,06 € et que le résultat de l'exercice est bénéficiaire de 36.569.618,57 €.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net après impôts au 31/12/2020 : 36.569.618,57 €
- Report à nouveau précédent : 296.216.388,98 €
- Résultat à affecter : 332.786.007,55 €

- Pas d'affectation à la Réserve Légale : le montant est de 11.948.747,20 €, soit 10% du capital social

- Au Report à nouveau : 296.216.388,58 €
- Affectation aux autres réserves : 33.569.618,57 € portant leur montant de 351 834 188,18 € à 388.403.806,75 €

Il ne sera pas distribué de dividendes au titre de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, constate l'absence de telles conventions conclues ou d'engagements pris au cours de l'exercice 2020 et prend acte que celles approuvées antérieurement se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination par cooptation, conformément à l'article L. 225-24 du Code de commerce, de Monsieur Philippe Molas en tant qu'administrateur à compter du 23 juin 2020 et pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Jean-Michel Gabriel démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la nomination par cooptation, conformément à l'article L. 225-24 du Code de commerce, de Mme Gabrielle D'ARAILH en tant qu'administrateur à compter du 18 Novembre 2020 et pour la durée restant à courir du mandat de Mme Virginie Delaunay démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la décision prise par le Conseil d'administration, lors de sa séance du 18 novembre 2020, de transférer le siège social du 19, rue Danielle Casanova 75001 PARIS au 1, boulevard Haussmann 75009 PARIS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire, en vue d'accomplir toutes formalités légales ou administratives et de faire tous dépôts et publications prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h et de ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
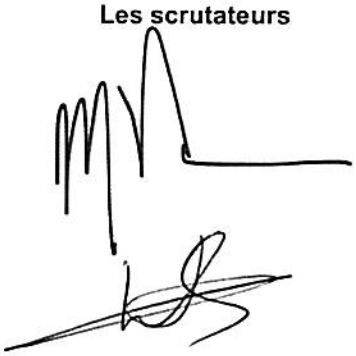
Les scrutateurs **Le Président** **Le Secrétaire**